

## Une année 2018 sous le signe du renouveau

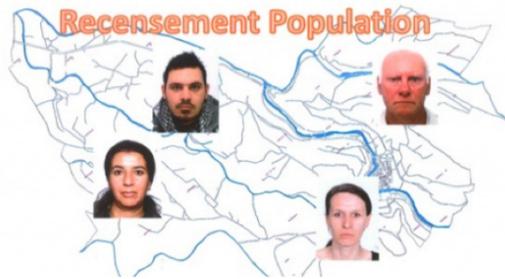
La commune de Largentière va mener une réflexion sur une sortie prochaine de la communauté de communes du Val de Ligne.

Le développement de Largentière doit se tourner vers un territoire plus grand, plus apte à soutenir et renforcer sa croissance économique, que le Val de Ligne ne peut plus encadrer étant trop restreint géographiquement et ayant atteint les limites de son soutien financier possible.

C'est donc vers la Communauté de communes du Pays d'Aubenas-Vals, que Largentière devra se tourner pour son évolution future.

## Recensement

Le recensement a commencé jeudi 18 janvier 2018 sur la commune de Largentière. Quatre agents recenseurs, **Anne Barnier, Samira Raffali, Renaud Laurent et Pascal Schmitt** vont arpenter la commune du 18 janvier au 17 février. Ils remettront leurs identifiants aux habitants afin de leur permettre de répondre au questionnaire en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.



## Une cave à Vins à Largentière

Prochainement ouvrira une Cave à Vins au 40 avenue de la République. Les propriétaires nous expliquent la naissance de leur projet :

« A la recherche d'un local proche de notre domicile, afin de déménager notre entreprise Léonard Vins et Terroirs, actuellement installée en pépinière d'entreprises à Lachapelle-S/Aubenas, nous avons eu l'opportunité d'acquérir l'ancienne bâtisse sise 40 avenue de la République à Largentière : l'ancien « Bar de l'Univers ».

A peine avons-nous poussé la porte d'entrée que de nombreux passants nous ont interpellés pour partager leurs souvenirs et les moments qu'ils avaient vécus dans cette bâtisse.



Les témoignages, accompagnés de nombreux encouragements, nous ont fait comprendre qu'il ne s'agissait pas d'une bâtisse quelconque mais d'un lieu cher dans le cœur des Largentierois : « La Maison TERRISSE ».

La passion de la pierre qui nous avait conduit dans ce projet, s'est trouvée doublée d'une envie de faire revivre cette demeure en rénovant également les logements ; car comment rester insensibles aux larmes d'un homme qui, 50 ans après, repère dans le grenier la valise de ses parents ou encore la joie d'une autre personne qui, enfant, passait les disques quand le Café de l'Univers se transformait, le temps d'un dimanche après-midi, en guinguette et que l'on dansait jusque dans la rue ! »

Retrouvez toute l'actualité de Largentière sur [www.largentiere.fr](http://www.largentiere.fr)

## Edito

Mes chers Amis,

Tout d'abord je vous adresse mes meilleurs vœux pour l'année 2018.

Cette année sera marquée par la poursuite des travaux de requalification des traverses d'agglomération (notamment la voie départementale 305). Le déroulement de ces travaux est détaillé dans ce bulletin.

Nous allons tous devoir supporter avec patience les désagréments au quotidien qui ne manqueront pas d'accompagner ce chantier. Mais comme le dit le proverbe « c'est un mal pour un bien » et je l'espère le résultat sera à la hauteur de nos espérances.

J'en profite pour remercier les partenaires qui, par leur soutien financier, nous permettent la réalisation de ces indispensables aménagements : l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département, le SDE 07 ainsi que le SEBA pour une enveloppe de 4 600 000 euros au total sur l'ensemble des travaux.

Pour terminer, je tiens à préciser que tous ces projets n'entraîneront aucune augmentation d'impôts, ni aucune augmentation de la Dette sur la commune de Largentière.

Bien à vous,

Jean-Roger DURAND, Maire de Largentière

## Des travaux de modernisation en perspective pour Largentière

Le projet global de requalification des traverses d'agglomération se traduit par des aménagements permettant une meilleure organisation des déplacements, une mise en sécurité des circulations douces, et une meilleure fonctionnalité des deux axes desservant le cœur historique de Largentière.

Dans l'espace très contraint du bourg, les deux traversées d'agglomération, la RD5 et la RD305, font figure d'artères cruciales pour l'accès et la circulation, et contribuent à l'attractivité de la commune par une mise en valeur des entrées du bourg. Or, cette

voirie était devenue trop vieillissante : les trottoirs trop étroits pour la circulation et la sécurité des piétons, des poussettes et des personnes à mobilité réduite.

Les travaux d'aménagement et traversées du volet urbain sont commencés et en partie en phase d'achèvement pour la RD 5.

Pour les autres parties, ils sont en cours de mise en œuvre sur la RD 305, sur les parkings de la cité scolaire, et l'aménagement de la voie de desserte à Aubesson.

### RD5 : Travaux en cours de finalisation

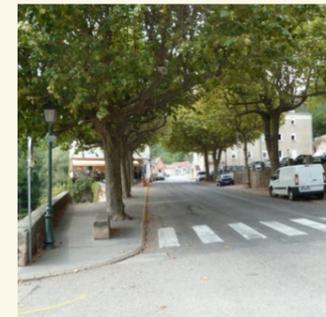
Un travail de fond a été mené en 2017 pour améliorer les conditions de vie sur la commune. Les travaux sont en cours de finalisation quant à l'aménagement du centre-bourg menés en 2017 par la commune, avec la requalification de la traverse d'agglomération (RD5 - avenue de la République).

Ce premier tronçon de la RD5, dénommée « avenue de la République », porte sur la portion délimitée en amont par l'ancienne gendarmerie et en aval par le Pont des Remparts et jusqu'au parking des Vergnades. Ces travaux ont permis d'offrir un cadre de vie

plus fonctionnel et plus sécurisé, avec l'aménagement de liaisons piétonnes le long de cet axe et la reprise de la chaussée. Ils ont aussi permis de moderniser les réseaux existants en sous-sol (eau pluviale, assainissement), tout en ayant profité de cette occasion pour enfouir les réseaux électriques et de télécommunications, et contribuer ainsi à l'amélioration environnementale et paysagère du bourg. Le montant total des travaux s'élève à 1 160 000 € TTC et ont été réalisés par les entreprises SATP 07 MANENT et RAMPA TP.



Avant / Après



Avant / Après



Avant / Après



Avant / Après



### Rédaction

Directeur de la Publication : Agnès MAIGRON

Conception et rédaction : Mairie de Largentière

Impression : ABP

Crédits photos : Mairie de Largentière



Avant / Après



Avant / Après

### RD305 : Début des travaux

L'année 2018 va marquer le début des travaux de la RD 305, avec la reprise des réseaux humides, l'aménagement de la voirie et la création de parkings.

Ce deuxième volet se fera en deux tranches. La première tranche part du Pont des Remparts jusqu'à la Place du Marché et sera suivie

par la seconde tranche, à savoir de la Place du Marché jusqu'à l'Eglise. Ces réalisations consistent en la reprise des réseaux humides, secs, de la voirie et de la chaussée, pris en charge par les entreprises SATP 07 MANENT et FAURIE.



RD305 - Tronçon 1 Avenue Félicien Blanc



RD305 - Tronçon 2 Rue Camille Vielfaure - Place de l'Eglise

### Travaux parkings et voie de desserte

A ce volet d'aménagement des routes, vient s'ajouter le volet d'aménagement de la voie de desserte Aubesson (cité scolaire). La commune a fait l'acquisition des anciens bâtiments Omega Pharma, afin de pouvoir utiliser le pont existant et créer une nouvelle voie d'accès pour à terme mettre en place une circulation à sens unique dans le bourg centre. L'objectif, mieux organiser le flux de véhicules, des trottoirs plus larges sur les RD 5 et RD 305 et ainsi favoriser la sécurité des piétons. Pour compenser le stationnement perdu par l'agrandissement des trottoirs, de nouveaux parkings seront créés.



Quartier Aubesson

## Fêtes de fin d'année

### VOEUX à la population de Largentière

Samedi 6 janvier, plus de 200 personnes étaient rassemblées à la salle des fêtes de Largentière pour la Cérémonie des Vœux 2018 de la commune. Monsieur Jean-Roger DURAND, maire de Largentière, et les membres du Conseil Municipal, ont accueilli les largentiérois, en présence de Madame Hélène DEBIÈVE, Sous-Préfète de Largentière, de Monsieur Fabrice Brun, Député de la 3ème circonscription de l'Ardèche ainsi que de la Gendarmerie Nationale et des Services de Secours.



### VOEUX du Personnel de la commune

Monsieur le maire, accompagné des élus de la commune de Largentière, a présenté ses vœux au personnel communal à l'occasion d'une cérémonie sous le signe de la convivialité. Il en a profité pour laisser la parole à Sylvain Copié, nouveau Secrétaire Général de la mairie suite au départ à la retraite de Monsieur Bernard Boyer. Il a également présenté Agata Wozniak, nouvelle assistante administrative en mairie. Jean-Roger Durand en a profité pour féliciter l'ensemble du personnel communal pour son implication et son engagement pour la vie de Largentière.

Sylvain Copié, nouveau Secrétaire Général de mairie



Agata Wozniak, nouvelle Assistante administrative en mairie

## Réunion avec l'ACAL 07

La commune a réuni les commerçants de Largentière à travers leur association, le jeudi 25 janvier en mairie, pour faire un point avec eux sur l'action conduite par la CDC du Val-de-Ligne et la commune dans le cadre de la revitalisation du Centre-Bourg de Largentière.



Réunion avec l'ACAL 07

Le maire a fait une rapide présentation des travaux en cours et des différentes actions à mener. Ensuite les représentants des Chambres Consulaires de la CCI et de la CMA présentes à cette occasion, ont informé les commerçants des dispositifs existants permettant une aide à l'investissement et au fonctionnement des dits commerces. Puis, Monsieur Boutard Thierry, Président de l'ACAL, a développé un peu plus en détail ces possibilités d'aides et a par ailleurs présenté un bilan concluant de l'année 2017. Il a enfin encouragé la mise en place des travaux d'aménagement pour Largentière.



Réunion avec l'ACAL 07